

MM
XX

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi, ADOPTÉE PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, tendant à faciliter la **réhabilitation** des **faillis** simples ayant fait l'objet d'une citation à l'ordre de l'unité — armée, corps d'armée, division, brigade, régiment — à laquelle ils appartiennent. (N° 443, année 1915.)

(Nommée le 24 décembre 1915.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : Léon MONNIER.
- 2^e — BARBIER.
- 3^e — HENRI-MICHEL.
- 4^e — JEANNENEY.
- 5^e — Edouard VILAR.
- 6^e — Louis MARTIN.
- 7^e — GROSJEAN.
- 8^e — LOUBET.
- 9^e — FENOUX.

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF TORONTO



1

Léves de 24 Décembre 1915

Président de Mouvet
Secrétaire de Jeanneney.

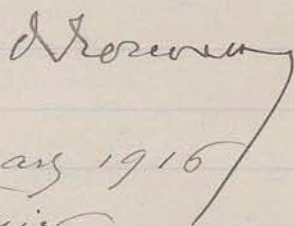
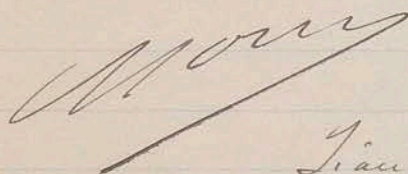
Il est proposé à un échange de vues sur le projet voté par la
Chambre.

Il ne faut observer que pour les dispositions adoptées sont
un peu absolues, qu'il conviendrait aussi d'envisager la question de
savoir si le Sénat par possibilité de procéder au moyen d'une
disposition qui rectifierait certaines au Code de Commerce, cette dispo-
sition n'entraînerait pas la peine de tous ceux d'effets que pose le projet
présenté; qu'il y aura enfin à mettre en concordance parfaite le
texte à voter avec les dispositions existantes du Code de Commerce.

La Commission pour Jeanneney de proposer pour une
proposition de loi en rapport complet, appuyé d'un projet de
texte nouveau et à l'heure.

Le Président

Le Secrétaire



Léves du 17 Mars 1916

Président M. Mouvet

Rapporteur M. Jeanneney.

M. Jeanneney fait un rapport général sur le projet et
présente un certain nombre d'observations qui semblent
inacceptables à la Chambre. Il apporte un contre-
projet qui sera soumis à M. le Garde des Sceaux.
Celui-ci sera entendu par la Commission, s'il le
juge utile.

Le Président

Le Secrétaire

